

FEUILLE DE CHOU

MORAS

Bulletin Municipal

2023 / 2024



Moras s'expose

Le projet "Moras s'expose" est né de l'envie de la municipalité de souligner la pluralité des talents artistiques des morassiens.

Les 17 et 18 juin 2023, un très grand nombre de visiteurs a pu découvrir les 11 artistes présents, dont Jean-François Pernet, invité d'honneur qui a proposé une rétrospective de ses œuvres représentative de ses 70 ans de peinture !



Le mot du maire

A l'heure où j'écris ces mots, nous avons la confirmation que nos petits morassiens pourront entrer dans leur nouvelle école le 8 janvier prochain avec un déménagement entre Noël et le Jour de l'an. Elle est réussie : elle est belle, claire, bien pensée. Les enfants auront plaisir à y travailler.

L'attente a été longue avec des retards de livraison dans les matériaux suivis d'une Commission de Sécurité qui n'est pas venue faire sa visite à temps pour pouvoir nous assurer que toutes les normes étaient respectées... Parfois, il faut s'armer de patience et, surtout, ne pas prendre de risque tant que nous n'avons pas l'aval des professionnels.

L'inauguration se fera le samedi 16 mars à 10h30 .

Nous avons profité des travaux de l'école pour mettre au sec une partie des fondations de l'église et pour araser le terrain afin de faciliter l'accès à l'entrée de cet édifice. D'autres travaux seraient nécessaires et nous travaillons en collaboration avec l'association « L'Eglise Notre Patrimoine » pour voir ce que nous pouvons envisager.

D'autre part, nous nous renseignons sur la faisabilité d'une mutuelle communale. Vous serez tenus informés dès que nous en saurons plus.

L'année 2024 sera marquée par le recensement de la population, dont la coordinatrice est Christine Danger, et par les élections européennes du dimanche 9 juin.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024 .

Sylvie Bogas

Sommaire

- 4 La mairie vous accueille et informations pratiques
- 7 Règlement location de la salle des fêtes
- 9 Recensement et état civil
- 10 Demandes de travaux
- 12 ADMR
- 13 CCAS
- 14 Visiteurs
- 15 Moras-en-Valloire
- 16 Les comptes de la commune
- 18 L'école
- 20 La nouvelle école
- 21 La chapelle
- 22 La communauté de communes
- 24 Le quizz morassien
- 26 Les associations
- 35 La mission locale pour l'emploi
- 36 Les petites bêtes, des sales bêtes ?
- 37 Les chauves-souris
- 38 Les amphibiens
- 40 Le frelon asiatique
- 42 Calendrier des manifestations en 2024
- 44 Le CFEL (« Parfer »)
- 46 Nous habitons Moras et sommes à votre service



Panneau Pocket s'installe directement sur votre Smartphone grâce à ce QR Code



Avec Panneau Pocket, vous êtes tenu informé de l'actualité de Moras... mais vous pouvez également mettre en favoris les villages alentours dont les municipalités ont fait le choix de cet outil de communication.

Vous ne savez pas comment installer et/ou utiliser Panneau Pocket sur votre Smartphone ? N'hésitez pas à demander à des proches ou à vous rendre à la Mairie pour résoudre vos difficultés !

La Mairie de Moras vous accueille

Lundi de 9h30 à 12h30
Mercredi de 13h30 à 19h
Site web : www.moras38.fr

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr
PanneauPocket : voir page précédente



Les infos pratiques

Vous êtes nouvel arrivant à Moras ?

Nous vous invitons à vous faire connaître.

Pensez à vous rendre ou à téléphoner en mairie pour tous renseignements sur la commune, pour faire connaissance avec la municipalité et les services offerts.

Nous pourrions vous remettre les documents spécifiques à la commune : plan de la commune, livret concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les feuilles de chou éditées chaque année.

A cette occasion, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales. Vous pourrez aussi le faire directement via le site service-public.fr : dans la rubrique "services en lignes", cliquer sur "s'inscrire sur les listes électorales" puis vous laisser guider.

Le site service-public.fr vous permet aussi de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Le recensement obligatoire à 16 ans :

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Venez avec votre carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le guide des démarches (carte nationale d'identité, passeport, carte grise...) est accessible depuis le site web de la Mairie ou grâce à ce QR code :



Vous quittez Moras :

Pensez à le signaler en mairie. Cela facilitera votre radiation des listes électorales.

Syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan (SEPECC)

232 Route du Stade – 38890 MONTCARRA

Tél. 04-74-92-40-28

Mail : sie.montcarra@wanadoo.fr

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune. Avec tous nos remerciements.

Bruits et feux

Pour vivre en bon voisinage, quelques règles sont à respecter.

- Limitation des bruits de tondeuse et autres engins à moteur : le dimanche, les bruits sont autorisés uniquement de 10H à 12 H.
- Réglementation des feux de végétaux : voir les arrêtés préfectoraux

Alerte sécheresse

ARRETE INTERDISANT LA CIRCULATION DES VEHICULES MOTORISES SUR CERTAINS CHEMINS RURAUX

Suite à l'épisode de sécheresse de cet été, et notamment en raison des forts risques d'incendies, la municipalité s'est vue contrainte d'interdire la circulation des véhicules motorisés non indispensables à la sécurité et aux dessertes locales sur certains chemins de la commune entre le 1er juillet et le 30 novembre 2023 (durée de l'arrêté préfectoral classant le secteur de l'Isle de Crémieu en zone de vigilance). Si un tel épisode se reproduisait l'an prochain, nous reconduirions cette action. C'est aussi pour cette raison que les feux d'artifice ne sont pas autorisés durant cette période. Merci à tous d'avoir suivi cette consigne !

Broyeur et déchetterie

SYCLUM
LES BONS GESTES LE BON SENS

Prêt de broyeur gratuit

Nouveau service proposé par le SYCLUM !

Afin de réduire les trajets pour se rendre à la déchetterie et faire un paillis naturel pour vos plantations, le SYCLUM propose d'emprunter gratuitement un de ses broyeurs pour vos branchages d'un diamètre maximum de 8 cm.

Tout renseignement sur : syclum-pretdebroyeur.horanet.com



Déchetterie

Pour les gros volumes (taille de végétaux, ferraille, vieux ustensiles, vieux matelas, gravats, etc...), utilisez les déchetteries gérées par le SYCLUM de Morestel mises à votre disposition gratuitement (dans la limite annuelle de 36 passages pour un particulier).

Pour accéder aux déchetteries une inscription préalable est nécessaire sur le site : <https://syclum.fr/compte-et-inscription-decheterie/>

La plus proche de Moras est celle de Panossas dont voici les horaires d'ouverture:
de mi-juin à mi-septembre: du mardi au samedi de 7h30 à 13h (horaire d'été)
de mi-septembre à mi-juin: du mercredi au samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30



Les horaires précis sont accessibles ici :



Adresse: 784 chemin de la déchetterie BP 48 38510 Passins

Mail : contact@syclum.fr et téléphone : 04 74 80 10 14

Ordures ménagères, tri sélectif et compost

Il n'y a pas de ramassage de porte à porte.

Ordures ménagères : des colonnes aériennes ont été mises en place par le SYCLUM en 4 points de collecte (Frétignier rue neuve, au bourg, place de l'église, à Moraize, impasse du Rampaud, et à Crizieu, route de Crémieu). Elles ont une capacité de 4500 l contre 750 l pour les anciens bacs.

Rien de changé au Lemps, où les poubelles sont ramassées avec celles de Saint-Hilaire-de-Brens.

Le ramassage a toujours lieu une fois par semaine mais vous pouvez dorénavant emmener vos poubelles tous les jours. Attention pour ne pas obstruer les ouvertures, vos sacs ne doivent pas excéder 80 l.

Tri sélectif : le tri se simplifie. Une colonne (décoration verte) pour le verre et une colonne (décoration jaune) pour tous les emballages (petits cartons, emballages plastiques, papier, emballages en métal,)



Cartons : vous pouvez vous débarrasser de vos plus grands cartons dans une colonne spécifique.

Compost à domicile : on se prépare ou on continue de composter. Ceci permet de réduire le volume des ordures ménagères et de valoriser les matières organiques.

Les déchets peuvent être de 4 sortes :

- déchets humides: déchets de cuisine (épluchures, légumes et fruits abîmés (crus ou cuits), coquilles d'œuf ou d'huître broyées en poudre, thé, marc de café)
- déchets secs: branche, paille, papier, sciure
- déchets grossiers: taille et déchets fibreux broyés
- déchets fins: déchets de cuisine, sciure, tonte de gazon

Règlement location salle des fêtes

1/ Réservation

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin et doit être impérativement libérée et nettoyée pour le dimanche en fin d'après-midi.

Les clés seront remises par Madame le Maire le jeudi précédant l'événement (lors d'un moment convenu ensemble).

Un état des lieux sera fait en présence du locataire avant signature du présent règlement.

La restitution des clés se fera le dimanche soir.

Les visites (traiteur, famille, locataire) sont possibles sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

2/ Equipement

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 35 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 réfrigérateurs, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

Un téléphone est à disposition dans la grande salle pour prévenir les secours (Pompiers = 18 / Police secours = 17 / SAMU = 15).

3/ Tarifs

Habitants de Moras : 400€ pour une location par an, ensuite 500€

Extérieurs : 990€

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 180€

Location du camion frigorifique pour le week end : 50€

Installation d'un food truck aux abords pour le week end : 30€

Cautions :

1500€ pour couvrir les détériorations aux bâtiments, matériel y compris le limiteur de décibels,

200€ pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.

500€ pour détérioration ou perte des clés et badges

Chaque association peut utiliser la salle gratuitement 2 fois par an mais doit déposer à la mairie un chèque de caution de 1000€, non encaissé.

4/ Conditions de paiement

Toute location ne sera effective qu'après la signature du présent règlement et la remise d'un chèque (acompte) d'un montant correspondant à 25% de la location (soit 100€ pour les morasiens et 247.50€ pour les extérieurs). Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés (soit 300€ pour les morasiens et 742.50 pour les extérieurs).

5/ Assurance

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une **ATTES-TATION DE RESPONSABILITE CIVILE** valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci dans la couverture assurances et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.

Petite enfance — Enseignement — Transport scolaire

Petite enfance

Assistante maternelle de la commune à ce jour
Mylène Fournier—206, chemin de Seuillère - 38460 Moras
Contact : 06-08-96-15-51 / mylen.mike@gmail.com
Capacité: 5 enfants

La halte-garderie de Crémieu (la Petite Récré, les Bébébus) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. Tél : 04 74 90 94 42.

Notre secteur se situe dans l'académie de Grenoble.

Les enfants de moins de 5 ans sont accueillis à l'école maternelle de Saint Hilaire de Brens. Une convention existe entre les deux communes. Le transport est à la charge des parents.

Ecole primaire

L'école primaire de Moras accueille les enfants de 5 à 11 ans. Elle compte ces dernières années environ 40 enfants .

Téléphone : 04 74 90 79 10

L'école est connectée à internet : ce.0380776m@ac-grenoble.fr

Les élèves disposent d'une garderie communale payante ouverte

- de 7h30 à 8h20
- de 16h30 à 18h30.

d'une cantine communale : participation financière à la charge des familles.

Ecole secondaire

La Direction des Services Départementaux de l'E.N. définit une carte scolaire désignant les établissements où les enfants doivent normalement s'inscrire.

Le **collège** de secteur est le collège Lamartine à Crémieu.

Il accueille les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} et compte environ 800 élèves.

Téléphone : 04 74 90 97 32.

Le **lycée général et technologique** La Pléiade à Pont de Chérury accueille les élèves de la seconde à la terminale préparant au bac :

- Filière générale et filières STi2D et STMG
- Sections européennes anglais et italien.

Puis les élèves de BTS commerce international, technico- commercial et licence commerce international.

Téléphone : 04 72 46 92 00

Les Centres d'Information et d'Orientation sont à :

- Pont de Chérury : 04 37 42 65 30
- Bourgoin-Jallieu : 04 74 93 47 17

Un service de car assure les transports au collège et au lycée. Ces transports sont gérés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Recensement

Cette année vous allez être recensé. Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur Mme Christine Heuzé. Elle sera munie d'une carte tricolore officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.



Votre participation est essentielle et obligatoire. Vos réponses resteront confidentielles, elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme que l'INSEE.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

L'ensemble des éléments relatifs à notre village se trouve sur le site de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38260#tableau-POP_G2



Etat civil 2023

Naissances :

Simon et Arthur MARTIN BOULANGÉ le 22 juillet



Décès :

Clara GUILLOT KIEFFER le 15 juin

Mariages :

Madame Stéphanie MARINO et Monsieur Yannick LABOUX le 24 juin



Madame Sonia BATTAINO et Monsieur Lionel CAMUS le 9 septembre



Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux y compris un changement de destination

Vous avez terminé la construction ou les travaux pour lesquels vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme. Il vous reste à en informer la mairie par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Cette déclaration est nécessaire pour la vente de votre bien. Nous avons eu récemment plusieurs dossiers bloqués chez le notaire par manque de cette attestation même très longtemps après la réalisation des travaux.... !

Attention, Il est écrit dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) que pour les clôtures et murs séparatifs, les murs et murets doivent être traités soit en matériaux naturels (bois, pierre...), soit comme la façade principale de l'habitation ou de son soubassement.

Vous déposez votre dossier de DAACT en mairie :

- Par voie dématérialisée via le site Servic-public.fr (rubrique : démarches et outils- Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme),
- Par lettre RAR (recommandé avec avis de réception),
- Déposé en mairie.

Déclarations préalables accordées

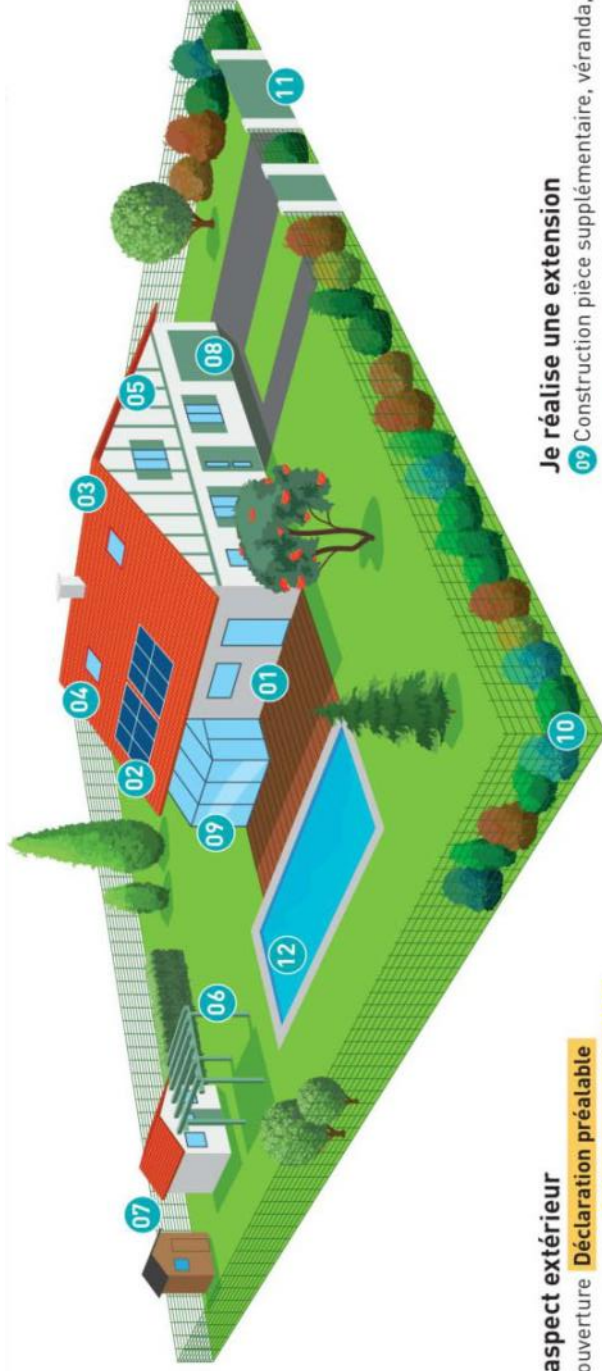
- BONILLA Yannick 323 route des Mangettes Moras : Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.
- FRANCOIS Sandrine 29 route de Saint Hilaire Moras : Rénovation d'un garage, création d'une ouverture et changement de porte de garage.
- FLAMAND Hervé 847 route de Moraize Moras : Aménagement combles au dessus d'un garage pour création d'un studio. Aménagement extérieur pour création d'un espace privatif pour le studio.
- DESCHAMPS Isabelle 200 route des Mangettes Moras : Clôture.
- FORRAZ Gaël 210 rue neuve Moras : Terrasse.
- DACIN Dumitru Mangettes Moras : Clôture.
- MICHOUILLIER Yves 47 impasse du château d'eau Moras : Carport.
- PERRIN Yves 389 route de Moraize Moras : Construction d'un abri de jardin en bois.
- MATHIEU Hervé 120 route de la roche Moras : Construction d'un abri de jardin.
- VEYRAT Gilles 32 route de Moraize Moras : Installation d'une pergola bioclimatique.
- EDF ENR 1133 route de Crémieu Moras : Installation d'un générateur photovoltaïque sur toiture.
- VIAL Béatrice 159 montée de Lara Moras : Isolation de la maison côté nord par l'extérieur.
- ESALIA IMMOBILIER 2 petite rue Moras : Réhabilitation et agrandissement de la maison, aménagement d'un laboratoire de pâtisserie.
- ECO HABITAT ENERGIE 76 impasse de la croisette Moras : Installation de panneaux photovoltaïques

Refus nouvelle construction

- GANOVA CONSTRUCTION Pezière et Clos Moras : Construction de 21 logements (16 collectifs et 5 maisons individuelles) Aménagement des abords (voirie, espaces verts).

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Pour une maison individuelle, avez-vous besoin d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable pour votre projet ? Ce guide répondra à vos interrogations quant au document nécessaire. Mais attention ! Avant tout projet, une consultation du Plan Local d'urbanisme est nécessaire. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie !



Je modifie l'aspect extérieur

- 01 Création d'ouverture **Déclaration préalable**
- 02 Pose de panneaux solaires **Déclaration préalable**
- 03 Rénovation de toiture **Déclaration préalable**
- 04 Installation de fenêtre de toit **Déclaration préalable**
- 05 Ravalement, peinture de façade **Déclaration préalable**
- 06 Construction d'une pergola **Déclaration préalable**

Je construis une annexe

- 07 Construction abri de jardin, local technique, Carport, ...
 - Moins de 5 m² de SP ou ES* **Aucune formalité**
 - Moins de 20 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
 - Plus de 20 m² de SP ou ES* **Permis de construire**

- 08 Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) **Déclaration préalable**

Je réalise une extension

- 09 Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ...

En zone urbaine (U)

- Moins de 40 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
- Plus de 40 m² de SP ou ES* **Permis de construire**

Dans les autres zones (A, N, AU)

- Moins de 20 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
- Plus de 20 m² de SP ou ES* **Permis de construire**

J'installe un portail ou une clôture (à l'alignement ou en limite séparative)

- 10 Édification ou modification de la clôture **Déclaration préalable**
- 11 Création ou modification de l'accès **Déclaration préalable**

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

- 12 De moins de 10 m² installée moins de 3 mois/ an **Aucune formalité**
- De 10 à 100 m² sans couverture ou < 1,80 m **Déclaration préalable**
- De plus de 100 m² ou couverture à > 1,80 m **Permis de construire**

*SP : Surface de Plancher ES : Emprise au Sol



POUR TOUS, *toute la vie, partout*

Le ruisseau de la Ribaudière, autrefois traversé par trois étangs, a été légué à l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Veyssillieu. Fondée en 1978, cette association accomplit depuis 46 ans des interventions dédiées à l'accompagnement des personnes dans les actes essentiels de la vie. Implantée au cœur d'un environnement vallonné et verdoyant qui entoure l'ADMR,

cette association est composée d'une équipe d'une dizaine de salariés et d'environ huit bénévoles dévoués, qui se mobilisent quotidiennement au service de plus de 66 bénéficiaires en situation de perte d'autonomie, répartis dans six communes avoisinantes, à savoir Veyssillieu, Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas.

L'ADMR remplit un rôle crucial pour le bien-être des habitants en favorisant le maintien à domicile en toute sécurité, en apportant un soutien aux familles, en luttant contre l'isolement, et en assurant l'accès aux soins et aux services essentiels. Avec une histoire de plus de 75 ans et un engagement continu envers la communauté locale, l'ADMR est devenue le principal réseau associatif de "service à la personne" en Isère, comptant déjà 1300 bénévoles engagés dans l'ensemble du département.

Informations



🏠 A.D.M.R DE LA RIBAUDIERE
49 PLACE DU VILLAGE
38460 VEYSSILLIEU

☎ 04 74 27 29 12

✉ admribo@admr38.org

Ouverture au public

Lundi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Permanences téléphoniques

Lundi
de 14h00 à 17h00

Mercredi
de 8h00 à 12h00

Vendredi
de 8h00 à 12h00
de 14h00 à 17h00

**Une secrétaire est présente le
mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00**



Et si vous nous rejoigniez ?

L'association offre une variété d'opportunités bénévoles adaptées à vos compétences, vos centres d'intérêt et à votre disponibilité, que ce soit de manière régulière ou ponctuelle. Ensemble, grâce à la solidarité et à l'empathie, nous pouvons réellement faire la différence. En rejoignant l'ADMR, que ce soit en tant que bénévole ou salarié, vous contribuerez de manière concrète et positive à la vie de nos concitoyens, tout en vivant une expérience humaine exceptionnelle et gratifiante. Votre temps et vos compétences seront un précieux soutien pour maintenir les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles dans le confort de leur domicile, préservant ainsi leur autonomie et leur dignité.

Le CCAS

Qu'a fait de beau le CCAS en 2023 ?

Le lundi 8 mai, les bénévoles ont organisé la traditionnelle vente de fleurs, de plants de légumes et d'herbes aromatiques.

Le 27 août, sous une chaleur accablante (!), les exposants ont pu monnayer les articles dont ils n'avaient plus besoin lors du vide grenier.

Le 5 novembre, les morassiens ont pu assister à une pièce de théâtre intitulée « Adopte une Princesse.com » proposée par la troupe de Soleymieu : « Tu la connais, toi, l'histoire ? » Les fous rires étaient au rendez-vous, même chez les petits qui ont eu la joie de voir leurs contes de fées revisités...

Pour finir l'année, le 2 décembre, nos Aînés ont pu apprécier un bon repas dans la salle des fêtes. La chorale des Copains d'Alors leur a fait la surprise de venir pousser la chansonnette et de partager le verre de l'amitié avec eux. L'ambiance était conviviale.

Le lendemain, la braderie de Noël a rassemblé une quarantaine d'exposants.

Le CCAS prépare d'ores et déjà les festivités de 2024. N'hésitez pas à consulter le calendrier !



Vente de fleurs
du 8 mai



Vide-grenier du 27 août



Braderie du 3 décembre



Repas du 2 décembre



Visiteurs



Visite Jean-Yves Brenier

Le 28 juillet 2023, le Président de la Communauté de Communes est venu nous rendre visite en mairie, non pas en tant que Président de la Comcom, mais en tant que candidat aux sénatoriales qui allaient se dérouler le 24 septembre.

Quand je lui ai demandé quelles étaient ses motivations pour briguer ce poste, il m'a répondu qu'il voulait porter la voix des petites communes jusqu'au Sénat. Il est en effet très attaché à la ruralité, étant lui-même Maire de Leyrieu. Il tenait également à représenter le Nord Isère.

La visite s'est terminée avec une petite photo souvenir.

Mercredi 19 avril, Frédérique Puissat et Michel Savin, deux sénateurs de l'Isère, sont venus nous rendre visite à Moras, lors de leur tour des mairies.

Je les ai reçus avec Mme Christine DANGER.

Ils ont été émerveillés par notre commune qu'ils ont jugée très propre et fort agréable. Il est vrai que le cadre de vie des Morasiens fait toujours rêver...

Nous avons parlé projets, bien évidemment :

les travaux de notre école en cours, les travaux futurs de l'église etc...

Nous avons bien sûr évoqué les difficultés que rencontrent les petites communes ; Mme Puissat les connaît bien étant donné qu'elle a été maire de son petit village Château-Bernard et qu'elle est encore à ce jour conseillère municipale.

M. Savin est lui aussi conseiller municipal à Domène après avoir également exercé plusieurs mandats en tant que maire.

Après nous avoir donné leurs coordonnées en cas de besoin, nous avons immortalisé cet instant avec une petite photo devant la mairie.



Moras-en-Valloire

Après avoir été sollicitée par Mr le Maire de Moras-en-Valloire Aurélien Ferlay, pour rapprocher nos deux communes (les 2 seules MORAS de France), j'avais répondu présente à sa gentille invitation du 18 septembre 2022 à l'occasion de la Fête de la Poire. Souvenez-vous (dernière feuille de chou), nous nous étions rendus chez nos homologues drômois afin de découvrir leur joli village et de goûter quelques délices locaux (poires, café, charcuterie etc...). En retour, nous les avons invités lors de la fête médiévale du 10 septembre afin de les remercier chaleureusement. Nous les avons accueillis avec un café et quelques viennoiseries pour qu'ils se remettent de la route (1h30) et nous sommes descendus à Crémieu où nous avons été reçus par Mr le Maire Alain Moyne-Bressand avant d'assister au défilé médiéval. Puis nous sommes remontés à Moras afin de leur offrir un petit repas préparé par nos soins. Enfin, nous leur avons fait visiter le village. Ils sont repartis, ravis de leur journée.

Nous sommes d'ores et déjà conviés à la fête du Muguet qui aura lieu le 1er mai. Je vous donnerai plus d'informations à l'approche de cette date. Les personnes désireuses de se joindre à nous seront les bienvenues ; nous pourrons ainsi covoyer.

Au plaisir de nous retrouver chez nos amis morassiens drômois.

Sylvie Bogas.

Moras-en-Valloire

Rassemblement entre Morassiens

Une délégation de Moras-en-Valloire était en visite dans leur commune homonyme, Moras (en Isère). Il n'existe que deux communes de Moras dans toute la France : un village isérois et un village drômois.

C'est d'ailleurs pour bien distinguer les deux communes homonymes que La Poste demandera, en 1936, d'ajouter le complément "en Valloire" au bourg médiéval local.

Après la visite des Isérois, lors de la fête de la poire en septembre 2022, c'était au tour des Drômois de rejoindre le département voisin, pour la fête médiévale conjointe avec la commune de Crémieu le 10 septembre. Accueillis par Sylvie Bogas, maire de Moras, Aurélien Ferlay, maire de Mo-



Morassiens isérois et drômois ont pris le temps de faire une pause. Photo mairie

ras-en-Valloire, et une délégation composée du conseil municipal et de bénévoles des associations locales ont pu assister à

la parade médiévale, mais aussi découvrir les richesses du patrimoine morassien. Rendez-vous est déjà pris pour une pro-

chaine rencontre en Drôme, probablement lors de la prochaine fête du muguet à Moras-en-Valloire le 1^{er} mai prochain.

Article paru dans le Dauphiné libéré



Comptes de la commune en 2022

La gestion des finances de la commune de Moras se constitue principalement autour de 2 documents annuels : le budget prévisionnel et le compte administratif.

Le budget :

Un budget communal est un document annuel validé par le conseil municipal qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et dépenses sur la commune pour l'année. Il est validé avant le 31 mars de chaque année pour l'année en cours. Le budget de la commune doit être séparé en 2 catégories distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- La section de fonctionnement retrace les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune et de ses services.
- La section d'investissement concerne les recettes et dépenses ayant un impact sur la valeur du patrimoine de la commune (patrimoine immobilier, emprunts...).

Le compte administratif :

Le compte administratif, établi en début d'année suivante, retrace suivant les mêmes sections l'ensemble des dépenses et recettes de l'année. Un résultat par section est ensuite dégagé pour déterminer si la commune a gagné ou perdue l'argent sur l'année.

Ces résultats sont imputés au solde des résultats des années précédentes et sont ensuite affectés au budget prévisionnel de l'année suivante. Un résultat global positif sur une année donnée permet donc de prévoir plus de dépenses sur l'année suivante.

Décryptage du graphique en double page :

Ce graphique représente le compte administratif de 2022 donc les dépenses et recettes réellement engagées au cours de l'année 2022.

Résultat de fonctionnement : $395\,512 - 346\,626 = 48\,886$ €

Résultat d'investissement : $403\,936 - 171\,041 = 232\,895$ €

Résultat global : $48\,886 + 232\,895 = 281\,781$ €

Ce résultat positif s'explique notamment par la souscription d'emprunts par la mairie pour financer les travaux de l'école (150 000 en avance de trésorerie remboursable après obtention des subventions ; 157 000 sur un emprunt à long terme). Comme les dépenses de travaux afférentes à ces emprunts ont été effectuées en majorité sur 2023, le résultat de 2022 est gonflé par ces emprunts.

En ajoutant au résultat de 2022 le résultat reporté des années précédentes, la mairie dispose début 2023 d'un excédent **global** de 472 570€, qui sera utilisé en partie pour financer les travaux de l'école.

Description de certains points

Fonctionnement : Dépenses

-Charges à caractère général : eau, électricité, téléphone, nourriture cantine, fournitures, maintenance, entretien voirie, assurances...

-autres charges de gestion courantes : indemnités élus, participation au gymnase de Crémieu

-charges financières : intérêts des emprunts

Fonctionnement : recettes

-produit des services : cantine, garderie

-Impôts et taxes : taxe foncière, taxe d'habitation, droits de mutation

-dotations : dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, répartition de la taxe professionnelle

Investissement : dépenses

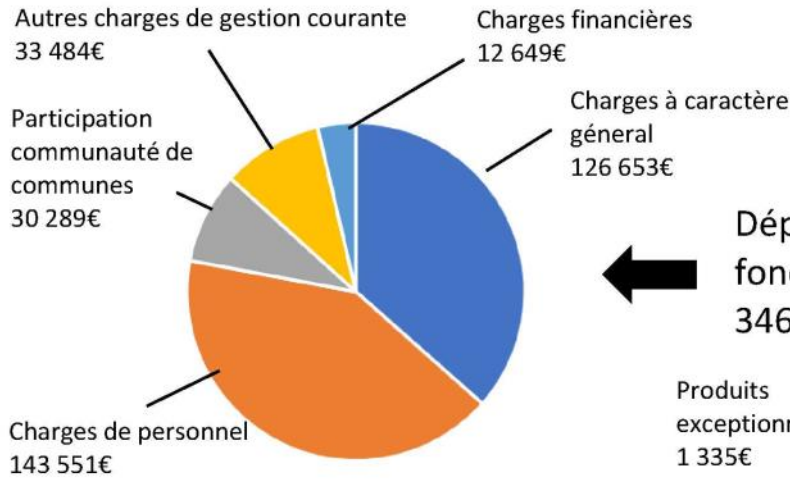
-autres immobilisations : réseau électrique, matériel technique

Investissement : recettes

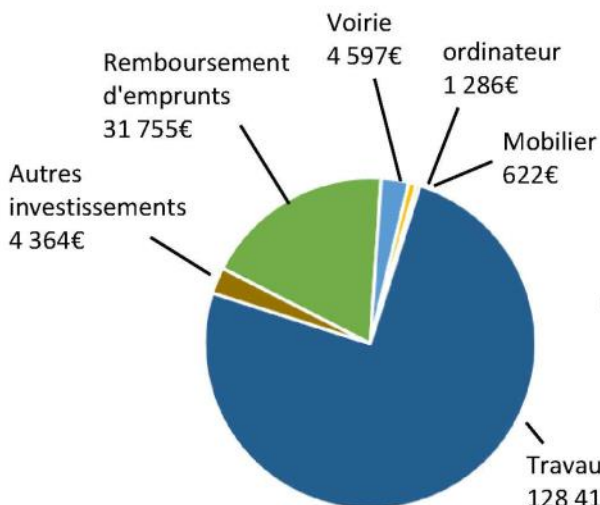
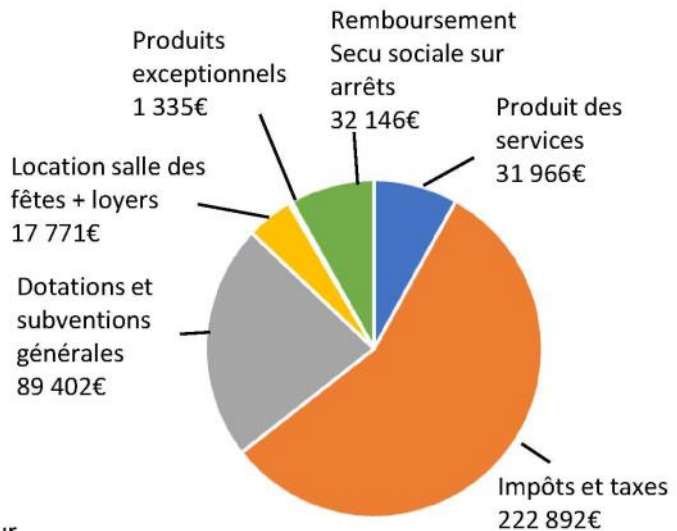
-taxe d'aménagement : taxe sur la construction ou l'agrandissement de certains bâtiments

-récupération de TVA : remboursement de la TVA sur les achats d'investissement 1 an après

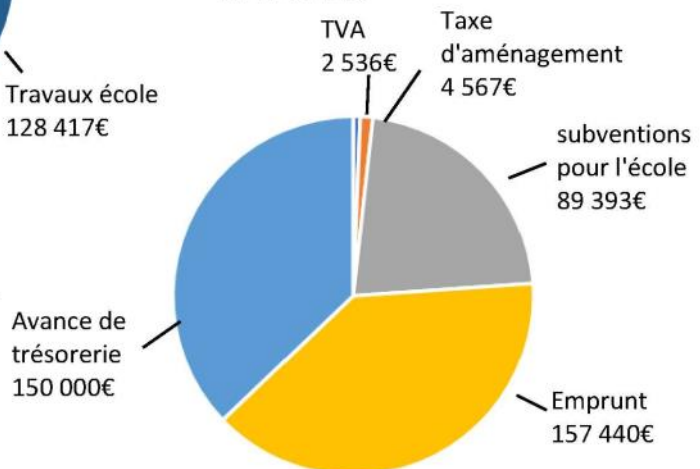
Compte administratif 2022



Recettes de fonctionnement
395 512€



Recettes d'investissement
403 936€



Les comptes prévisionnels 2023 sont présentés sur le compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2023 consultable sur le site de la commune.

L'école



Voyage à la grotte Chauvet en janvier



Classe découverte au centre des Coulmes à Rencurel en juin



Sortie nature à Moras en octobre



Rentrée des classes 2023-2024





La nouvelle école



Démolition du préfabriqué



Terrassement

Les travaux ont commencé avec la démolition du vieux préfabriqué mi-juillet avant d'attaquer les fondations en octobre.

Alexandre Cluchier a présidé les réunions de chantier chaque jeudi matin en compagnie des architectes et des différents corps de métier.

Malgré sa vigilance, des retards dans la livraison des matériaux a repoussé la livraison à décembre. Cette nouvelle école comprend 2 nouvelles salles de classe spacieuses, une salle multi activités /garderie et un hall d'entrée côté église avec des sanitaires tout neufs.

Le bâtiment sera chauffé par des pompes à chaleur.

La cour d'école écologique a été en grande partie financée par la Communauté de Communes. Elle comprendra des arbres (entourés de bancs), de la pelouse, des arbustes, des bacs de permaculture, des nids à chauves-souris et à hirondelles, des gîtes à insectes et un collecteur d'eau de pluie.

Quant au préau, nous avons souhaité qu'il laisse passer la lumière et que son pilier soit en forme d'arbre, propice à des activités pédagogiques.



Premiers moellons



Hors d'air



Préau en cours

La chapelle

La première mention de la chapelle de Moras dédiée à St Marc apparaît en 1172 à l'occasion d'une transaction entre la cathédrale de Vienne et l'abbaye de Saint-Theudère (38). Elle est ensuite mentionnée au 14e siècle avec un revenu de dix livres. Il faut ensuite attendre le 18e siècle pour trouver des documents sur l'église paroissiale de Moras. En 1791, elle est victime d'un vol. Elle a été restaurée de nombreuses fois. En 1846, la foudre ayant détruit une partie du clocher-mur et endommagé la toiture ainsi que les murs, l'architecte Hugues Quenin propose de remplacer la voûte du chœur par une charpente, de détruire le porche accolé à la façade et de refaire la toiture.

Étant située sur une colline d'accès difficile et se trouvant en mauvais état, le conseil municipal, à la demande de la population et de l'évêque, décide le 20 août 1889 la construction d'un nouvel édifice situé dans le Bourg Celui-ci est édifié en 1891. La chapelle perdra son statut d'église paroissiale au profit de cette nouvelle église.

La chapelle a de nouveau subi des travaux de restauration dans les années 1970.

Les éléments les plus anciens conservés dans l'édifice actuel sont la partie inférieure du mur de chevet datant probablement de la construction de la chapelle au 12e siècle, ainsi que les éléments sculptés (archivolte, coussinets). L'aspect actuel résulte des transformations du 19e siècle : la nef a été raccourcie, la sacristie et la chapelle de Bovet situées au sud ont été détruites, la façade a été remontée et les fenêtres latérales déplacées sur l'élévation occidentale.



Communauté de communes



Communauté de communes

Des Balcons du Dauphiné



Une année pleine de défis et de coopérations au service de l'amélioration

Le travail sur le pacte financier, fiscal et de solidarité a rythmé l'année 2022-2023 des élus communautaires au service du territoire et de ses habitants. L'année 2024 verra le travail sur le schéma de mutualisation concrétisé et mis en œuvre.



La signature en juillet 2023 d'une opération de revitalisation des territoires (ORT) pose une armature territoriale clairement établie autour des 6 polarités de bassins de services pour asseoir les dynamiques engagées. Les prochaines étapes pour définir le bon endroit de déclinaisons des politiques publiques se mèneront autour des autres polarités et villages.

Malgré un contexte anxiogène à bien des niveaux, nous maintenons le cap et mobilisons toutes nos forces pour développer notre territoire où il fait bon habiter, entreprendre, se divertir, et tout simplement vivre.

La coopération et la mutualisation entre la communauté de communes et les communes seront la clé de la réussite pour les Balcons du Dauphiné

Très bonne année 2024 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier,
président la communauté de communes des Balcons du Dauphiné



Les Balcons, un territoire en action



En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se dotait d'un projet de territoire, articulé autour de cinq grands enjeux. (Accès aux services en milieu rural - Mobilité - Anticipation et adaptation au changement climatique - Préservation de la ressource en eau - Préservation de la biodiversité) Plus de quatorze politiques publiques ont ensuite été dégagées pour répondre à ces ambitions.

Presque une centaine d'actions sont et seront désormais déployées sur l'ensemble du territoire pour concrétiser cela sur le terrain. Elles concernent à la fois le quotidien immédiat des habitants et des entreprises de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, mais aussi des projets ou des dispositifs structurants qui dessineront le territoire de demain.



DISPOSITIF SAVOIR NAGER

31 000

élèves accueillis à la piscine intercommunale de Morestel en 2022-2023

111

classes de primaires accueillies à la piscine intercommunale de Morestel

21

classes allant dans les piscines extérieures au territoire des Balcons du Dauphiné

Le transport en bus est financé par Balcons du Dauphiné pour les 132 classes

QUELQUES CHIFFRES

Les enfants, une priorité aux Balcons



DISPOSITIF FAITES DES ARTS

5 186 enfants concernés par l'action Faites des Arts dans les écoles primaires pour l'année 2023-2024



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

542 enfants accueillis entre janvier et octobre dans 11 crèches intercommunales

Des actions pour prévenir l'avenir



- Réalisation en cours des travaux sur le Serverin pour créer un gîte et des aménagements extérieurs pour accueillir des athlètes pour les JO 2024 ;
- Installation d'équipements vélo dans 20 communes dans le cadre d'un appel à projet touristique ;
- Pour améliorer la capacité épuratoire, lancement de réhabilitations de plusieurs stations d'épuration ;
- Réhabilitation des conduites d'adduction d'eau pour limiter les pertes et sécuriser la ressource en eau ;
- Mise en place d'un schéma directeur vélo avec 51 itinéraires en direction des polarités ;
- Végétalisation des extérieurs des crèches communautaires (déjà engagé) ;
- Lancement de la restauration du marais de Sarradin sur la commune de Bouvesse-Quirieu et entretien de la ripisylve dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques.

Des actions au service des habitants



- Gratuité pour les utilisateurs du dispositif de covoiturage actif « Covoit'ici » pendant trois mois à partir de mars 2024 ;
- Lancement d'une offre de covoiturage universel sur l'ensemble du territoire et d'une offre de location de vélo à assistance électrique (VAE) en 2024 ;
- Lancement d'un dispositif Biodiversité « ABC » permettant de recenser les espaces protégés, de faire des animations et des formations auprès des professionnels et des scolaires ;
- Travail à l'ouverture du lieu de vie à la disposition des habitants dans le bâtiment de Villemoirieu qui accueille notamment l'Espace France services et un espace de coworking ;
- Mise en service provisoire d'une maison de santé pluridisciplinaire à Morestel en 2024, tout en travaillant les études du projet de pôle enfance santé aux Avenières Veyrins Thuellin ;
- Lancement d'une résidence d'artistes sur la danse pour 3 ans avec la compagnie Lamento ;
- Création d'un portail de gestion citoyenne et de relation à l'usager pour 2024, permettant un accès centralisé à l'ensemble des services à la population.

Des actions faites avec les communes



- Déploiement d'un appel à projets transitions et mobilités durables pour un montant de 2 millions d'€ bénéficiant aux projets communaux (ex : toilettes à lombricompostage, réalisation d'une maison pour tous, rénovation énergétique de locaux publics ou encore aide à la création d'un cheminement piétonnier respectueux de l'environnement...)
- Lancement d'un accompagnement des communes pour localiser les potentiels et permettre l'accélération du déploiement des énergies renouvelables (depuis fin 2023)
- Mise en place d'un service de secrétariat mobile pour les communes membres (depuis fin 2022)

**Balcons
DU
Dauphiné**
TERRE DE JEUX 2024

LES BALCONS SUR LE PODIUM !

Avec 18 labélisations (17 communes + la communauté de communes), les Balcons du Dauphiné sont le 2^e territoire de l'Isère à compter autant de communes labélisées après la métropole de Grenoble.

Programme des animations à venir en début d'année 2024 sur le site internet : www.balconsdudauphine.fr

CENTRES DE LOISIRS

2 297 enfants accueillis entre janvier et octobre 2023 dans 12 centres de loisirs intercommunaux (mercredis et vacances compris)

En 2022, 1850 enfants étaient inscrits dans 10 structures

Quizz

1/ A quelle altitude se situe le village (centre Bourg)

- 240 m
- 340 m
- 440 m

2/ De quelle communauté de communes dépend-on ?

- Balcons du Dauphiné
- Lo Parvi
- Pays des couleurs



3/ En quelle année a eu lieu le plus fort épisode neigeux sur la commune ?

- 1979
- 1990
- 2010



4/ Combien de conseillers municipaux devrait-on avoir ?

- 6
- 10
- 15



5/ Combien de lavoirs sont situés sur la commune ?

- 3
- 6
- 9



6/ Comment se nomme le stade de foot de Frétigner ?

- Le stadium
- Le stade omnisports de Moras
- Le stade de l'ami Pierrot



morassien

7/ L'étendue d'eau au pied de Moras est-elle un :



- Marais
- Lac
- Etang

8/ Chaque année, un décompte d'animaux a lieu à La Bonde. S'agit-il de



- Batraciens
- Faucons
- Ecureuils



9/ Combien d'habitants vivent à Moras ?

- 370
- 520
- 710

10/ A quand remontent les premières traces d'habitation à Moras ?

- La préhistoire
- Le moyen-âge
- La révolution française

- 1/ Trois cents quarante mètres
- 2/ Balcons du Dauphiné
- 3/ Le neuf décembre mille neuf cent quatre-vingt dix (en quatre jours, la neige a atteint une épaisseur de un mètre vingt)
- 4/ Quinze conseillers municipaux
- 5/ Trois lavoirs : Crizieu, Moraize, Seuillère
- 6// Le stade de l'ami Pierrot, en remerciement à Pierrot Geoffroy et sa famille
- 7/ Un lac
- 8/ Batraciens
- 9/ Environ cinq cents vingt habitants (au dernier recensement)
- 10/ A la préhistoire

La vie des associations

ACCA
AMICALE DES ANCIENS
BOUILLON DE LECTURE
LUMINESCENCE
COMITE DES FETES

Gallien Roland
Joubert André
Hatté Maryse
Gonthier Estelle
Nesmoz Elodie

GYM DETENTE
L'EGLISE, NOTRE PATRIMOINE
LES COPAINS D'ALORS
SOU DES ECOLES
COOPERATIVE SCOLAIRE

Deschamps Isabelle
Roussot Bernard
Roussot Bernard
Dessaintjean Caroline
Baude Vincent

Luminescence

Cette année le festival Luminescence a eu lieu les 28, 29 et 30 juillet sous le signe du changement climatique !

Au programme de cette édition 2023 « Émergences » création musicale et dansée, le vendredi soir en plein air, et le samedi soir dans la salle des fêtes métamorphosée pour l'occasion, avec pont lumières et pendrillons !

Pour les enfants, un petit spectacle également et un atelier chant pour petits et grands !

Dimanche, avec le retour du soleil, un diaboliste aux mille et un talents est apparu sur le terrain de boules et pour clore le festival une création de danse contemporaine de Caroline Mariette avec 14 danseuses !

Le tout saupoudré de crêpes, de grêle, de pluie, de vent et de soleil ainsi que des sourires et de la bonne humeur !

Merci à tous pour votre soutien, votre participation et votre écoute !

L'association luminescence



Amicale des Anciens de Moras

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année pour l'Amicale des anciens de Moras, qui nous amène à de nouvelles manifestations et rencontres.

Un petit récapitulatif de nos manifestations.

- Nous avons accueilli 8 nouvelles personnes et notre amicale se porte très bien avec 49 adhérents. Plus d'adhérents des villages environnants que de Moras.
- Vente de Boudin le 28 janvier. Et les bugnes, 19 mars, manifestations très réussies.
- Repas « Tête de veau » le 24 avril un vrai succès avec 36 personnes
- Le voyage, une magnifique journée pour 53 personnes, repas et spectacle au cabaret * Le Voulez Vous * à Anse
- Le 17 juillet, le barbecue très attendu.
- En août, le repas des vacances qui a réuni une quarantaine de personnes au restaurant 'Le Pre du Lac à Vénérieu'
- En octobre, après-midi cinéma pour 17 personnes à Pont de Chéruy, organisé par le CLUB NORD ISERE.
- 2 films à l'affiche :
 - "LES PETITES VICTOIRES " avec Michel BLANC
 - "DES MAINS EN OR " avec L. WILSON - J. BALASKO
- Les anniversaires se font tout au long de l'année, nous organisons deux repas d'anniversaire pour nos adhérents . Cette année *Au bois joli* à St Hilaire de Brens et à *la Taverne Rustique* à St Chef.
- Et nous avons terminé l'année, par le repas de Noël.

Nos rencontres amicales se font toujours tous les derniers lundis du mois. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, bonne ambiance conviviale !

Quelques prévisions pour 2024 :

- Assemblée générale le 15 janvier suivie des ROIS.
- Boudin le samedi 27 janvier
- Bugnes le dimanche 17 mars
- VOYAGE (mi-septembre et destination encore non déterminée).
- Loto le samedi 19 octobre
- Choucroute le samedi 23 novembre

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes.

Le bureau EXCELLENTE ANNEE 2024 !



Gym Détente

Tout d'abord, un grand MERCI à Hélène, Evelyne, Brigitte et Annick pour ces 17 années à gérer l'Association Gym Détente.

C'est avec un grand plaisir que nous avons repris cette association.

Le bureau se compose :

- Corinne Chevalier-Drevon (secrétaire)
- Laurent Grosset (trésorier)
qui me secondent énormément
- Isabelle Deschamps (présidente).

Tous les lundis de 20 h à 21 h15, à la salle des fêtes de Moras, dans une ambiance conviviale, Mickaëlle propose des cours de renforcement musculaire, gym, pilate, étirements, stretching... avec ou sans ballon.

Environ 28 adhérents forment cette équipe dynamique.



Nous vous souhaitons une très belle année 2024 à vous , ainsi qu'à vos proches.

Bouillon de lecture

Bibliothèque Intercommunale de
Moras, St Hilaire de Brens, Veyssilieu



Depuis son ouverture en 1985, la bibliothèque fonctionne toujours grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

En 1997, la création de l'Association « Bouillon de Lecture » avec l'accueil des villages de St Hilaire de Brens et Veyssilieu, a permis d'augmenter nos moyens financiers qui nous permettent de renouveler régulièrement notre fond de livres avec des

ouvrages récents.

Les enfants de l'école de Moras sont accueillis chaque semaine pendant 1 heure et peuvent emporter chez eux les livres qu'ils ont choisis, pour un temps déterminé.

La Bibliothèque laisse en dépôt à la maternelle de St Hilaire de Brens, une centaine de livres pour l'année scolaire, ceci, pour enrichir leur propre fond de livres.

Chaque habitant des 3 communes peut s'inscrire à tout moment de l'année pour une cotisation annuelle de 10€00 par famille. Venez découvrir ce que la bibliothèque peut vous proposer. Vous serez les bienvenus.

Horaires : Mercredi 14h30 – 17h00
Samedi 11h00 – 12h30

La bibliothèque propose aussi aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer jusqu'à nos locaux de porter chez elles, le livres qu'elles souhaiteraient.

N'hésitez pas à nous appeler : 04 74 90 98 80 – 04 74 90 92 80 ou auprès des mairies.
Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse suivante : bibliothèque-moras@gmail.com

**Les bénévoles vous souhaitent une belle
année 2024 !**



Les Copains d'Alors

A la Chorale, toujours menée par Frédérique, nous avons commencé l'année 2023 par nos répétitions le mercredi soir de 20h30 à 22h30, répétitions toujours suivies d'un moment convivial très apprécié de tous ! De même pour la section Yoga toujours guidée par Caroline qui propose ses séances à des adhérents en majorité morassiens les jeudis de 19h00 à 20h30 (actuellement 22 adhérents dont 5 hommes).



Côté animation, le samedi 4 mars la salle des fêtes transformée en salle de théâtre accueillait la troupe « A quoi on joue » d'Heyrieux venue nous divertir dans une salle comble en interprétant « Silence on tourne ».



Le 9 juin avait lieu notre concert annuel avec un groupe vocal d'adolescents de Bourgoin « Les Mainates ».

A la reprise de septembre 2023 nous avons eu le plaisir d'accueillir Aurélie une nouvelle choriste de Moras mais aussi hélas noté le retrait de 2 couples de choristes qui nous abandonnent avec beaucoup de regrets pour raison de santé.

Nous avons animé la fin du repas des anciens de Moras en chantant quelques chants bien connus de tous et repris en chœur pour le bonheur des convives.

L'année 2024 s'annonce déjà avec un Week end de travail dans le Beaujolais, notre concert annuel le vendredi 5 avril à la salle des fêtes et une soirée théâtre le 28 mai également dans notre salle des fêtes.

Meilleurs vœux pour 2024



Le Sou des écoles



Cette année encore, l'année scolaire a été ponctuée par plusieurs manifestations :
La vente de brioches, un goûter Halloween, l'arbre de Noël, le concours de coinche, le trail des roses (voir page 32), le carnaval avec la vente des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, la kermesse, sans oublier la traditionnelle balade gourmande qui une fois de plus a réuni 500 marcheurs et ce malgré le mauvais temps !

Grâce aux bénéfices de ces manifestations nous avons pu financer pour les élèves :



- La classe découverte au mois de juin : tous les élèves se sont rendus à Rencurel pour une semaine, où ils ont pu mettre à l'honneur leurs talents d'acteurs en tournant un film !
- Une sortie à la grotte Chauvet en Ardèche
- 12 séances à la piscine de St Quentin Fallavier pour les GS-CP-CE1
- Cadeaux de fin d'année pour les CM2, jeux pour la kermesse...
- Spectacle de Noël...



Toute l'équipe du sou remercie les enseignants, l'équipe municipale, les parents d'élèves et bénévoles ainsi que les habitants de Moras qui participent à nos manifestations, et qui nous accueillent chaleureusement lors de nos ventes en porte à porte !

****Nous vous souhaitons une agréable année 2024 ****

L'Eglise notre patrimoine

Dans notre église on y célèbre toujours des baptêmes (3 en 2022 et 1 en 2023) et de nombreuses messes soit le samedi soir soit le dimanche matin. Nous avons également accompagné quelques morassiens pour leurs funérailles.

Pour cette année, la municipalité a pu enfin réaliser l'assainissement du bâtiment, en même temps que celui de la nouvelle école, en récupérant les eaux de pluie qui humidifiaient le bas des murs et dégradaient les crépis et peintures intérieures. Les murs vont s'assainir avant de programmer la réfection intérieure.



Le parvis a été également aménagé pour les personnes à mobilité réduite en supprimant les 2 marches.

Il y a encore beaucoup de travail pour une restauration complète. Après consultation auprès de la Fondation pour le Patrimoine et un chiffrage précis au niveau des subventions communales, nous pourrions envisager d'ouvrir une première souscription en 2024.



Merci à toutes les personnes qui sont venues manger avec nous ou acheter les pains et les saucissons briochés que nous avons cuits au four communal le 16 avril.

Puis nous avons organisé, par l'intermédiaire de Francis, le 4 juin dans l'église de Crémieu, un concert avec le « Quatuor Puccini », premier et deuxième violon de l'opéra de Lyon accompagné d'une harpe. Le public a beaucoup apprécié.

Pour clôturer les animations 2023, la troupe « Tu la connais toi l'histoire ? » est venue interpréter « 14 juillet à la maison de retraite » le 15 juillet dans une salle des fêtes comble et chaude. Les comédiens, parmi lesquels, Natacha, notre maire, ont su nous faire passer une superbe soirée.



Nous allons poursuivre nos animations en 2024 pour augmenter notre capital, aujourd'hui de 18 000€. Notre petite équipe de bénévoles se démène au mieux dans cette tâche et serait ravie de vous accueillir pour une aide ponctuelle. Vous serez les bienvenus.

Merci encore à tous ceux qui nous soutiennent par leur participation à nos manifestations.

Meilleurs vœux pour l'année 2024

ACCA



Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes à la mi saison qui a débuté le 10/09/23. Le 11/09/23 nous avons réalisé notre première battue grand gibier qui s'est terminée par un repas. Au menu : paella cuisinée par notre ami chasseur Gaétan.

La chasse reste avant tout un moment de convivialité.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à notre traditionnelle manifestation boudin ce qui nous aide à faire fonctionner notre association.

Pour 2024 nous avons décidé de faire une journée « vente de cochonnaille » qui aura lieu le 24/03/24 à la salle des fêtes.

Tous les adhérents de l'ACCA vous souhaitent une bonne année 2024.

Trail des roses



Le 26 février 2023 s'est déroulé le Trail des Roses de Moras, organisé par le Sou des Ecoles. C'était la troisième année où cette manifestation était organisée. Malgré une température "frisquette", ensoleillée mais venteuse, cette nouvelle édition a connu une participation record puisque chacune de ces deux épreuves - la course du 10 Km et celle du 20 Km - comptait près de 350 inscrits, soit le nombre maximum d'engagés autorisés.

Si cette épreuve est désormais "cochée" par avance sur l'agenda de nombreux sportifs de la région, on peut estimer que c'est pour de nombreuses raisons :

- * Tout d'abord, le plaisir de courir dans un décor champêtre agréable et adapté à ce sport, avec des itinéraires bien étudiés et une organisation que les participants s'accordent à saluer.

- * Et puis aussi un accueil agréable par la mise à disposition des parkings nombreux et proches, une intendance des inscriptions bien structurée et un encadrement de l'épreuve de qualité.



* Enfin après l'effort, cerise sur le gâteau, ou plutôt bénédiction pour des corps très sollicités, grâce au concours de nombreux sponsors un plat chaud et une boisson attendaient chaque participant... et comme de tradition une rose 🌹 était offerte à l'arrivée.

Cette année encore 3 *joëlettes* étaient sur les parcours du Trail des Roses, grâce à l'association "Porteurs d'étoiles" qui œuvre pour rendre le sport accessible à tous !

Tous les catégories d'âge étaient évidemment représentées et récompensées, chez les femmes comme chez les hommes ...



Il y en avait pour tout le monde !

Mais plus que tous ces atouts qui indiquent une superbe préparation de l'événement, une belle connaissance des attentes de chacun des coureurs et un remarquable engagement de tous les bénévoles (pour l'essentiel parents d'élèves et anciens parents d'élèves "coachés" par un binôme d'instituteurs à l'origine de cette aventure), c'est l'esprit des uns (organisateurs) et des autres (coureurs) qui est à saluer : un sourire sur tous les visages, une joie palpable de se retrouver et de participer à cette fête dont le but est quand même aussi de rapporter de l'argent en vue de subventionner les voyages extra-scolaires des enfants de l'école de Moras, notamment la Semaine Verte programmée chaque année grâce à ces sources financières récoltées grâce à une équipe soudée.

Les profits du Trail des Roses de Moras sont donc venus s'ajouter aux autres événements pilotés par la même équipe : la Balade Gourmande qui reçoit 400 inscrits chaque année au printemps, les ventes de gâteaux et la journée du Sport qui depuis deux ans se déroule en automne.



Une partie des panneaux préparés par les enfants pour agrémenter et baliser le parcours



**Chapeau bas à tous les bénévoles et organisateurs de ces animations et
Vive l'Ecole de Moras !!**



Quelque soit l'endroit du parcours et le rang dans la course, le même sourire sur toutes les lèvres !



Une autre *joëlette* en action dans une partie plus "confortable"

Comité des fêtes

En octobre 2022, un petit groupe de Morassiens décide de faire repartir le comité des fêtes qui dormait depuis 2011.

Des idées fusent pour organiser des rencontres inter-générationnelles, des jeux inter-villages....

Première réalisation, **le 14 Juillet**, avec un concours de pétanque, un barbecue et un bal au centre du village. Une très belle réussite, grâce à l'implication et le dévouement des nombreux



bénévoles avant, pendant et après cette très belle journée. Plus de 400 personnes faisant la fête ensemble sous un soleil radieux et une nuit magnifique. Merci encore mille fois à vous toutes et tous. Et à l'année prochaine !

Le matériel du comité des fêtes a été inventorié et répertorié. Il sera rangé et mis à la disposition des associations à condition qu'elles en fassent la demande au comité. Un rangement fermé sera mis en place en 2024. Tout ceci pour que rien ne disparaisse et que nous puissions aider au maximum les associations.

Une nouvelle année démarre avec plein de nouveaux projets.... **Venez nous rejoindre, l'ambiance est très sympa.**

En attendant de vous voir, ou vous revoir, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'années.

Mission Locale pour l'emploi



👉 **Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...** La Mission Locale peut vous aider.

👉 **Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...** La Mission Locale peut l'aider.

La Mission Locale Nord-Isère est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Son objectif principal est de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et les guider vers l'autonomie.

Depuis 40 ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent ainsi l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

Les conseillers Mission Locale peuvent mobiliser différents dispositifs afin de faire avancer le jeune dans son parcours, le Contrat d'Engagement Jeunes, mis en place par l'Etat en mars dernier est l'un d'eux.

Les jeunes de votre commune doivent s'adresser à l'antenne de Crémieu (avec des permanences dans les communes de Chavanoz et Tignieu-Jameyzieu).

Depuis plusieurs mois, la Mission Locale pilote l'action RÉFLEX qui propose des escales dans les communes afin de rencontrer les jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles. Cette opération menée avec le Groupe Osez, le PoPS et Wimoov, 3 partenaires possédant une expertise et des champs d'intervention complémentaires, permet de proposer une offre de proximité et ainsi, de renforcer la présence de ces structures sur le territoire.

Plus d'informations : https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

N'hésitez pas à nous contacter !



Hadrien SINS

Chargé d'information & de Communication

7 Place Charlie Chaplin 38300 Bourgoin-Jallieu

04 74 83 56 56 / 06 29 54 60 50 - h.sins@mli.fr



Adoptez l'éco-attitude !
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire

DEPUIS 40 ANS,
LES MISSIONS LOCALES ACCOMPAGNENT LES JEUNES DE 16 À 25 ANS
VERS L'AUTONOMIE !

Information // Orientation // Formation // Emploi // Vie quotidienne



Les petites bêtes, des sales bêtes ?

Il y a les petites bêtes qu'on aime : les coccinelles, les libellules, les papillons. Et puis il y a celles qu'on déteste : moustiques, guêpes, araignées, etc. Pourquoi cette différence de traitement ? Probablement parce que celles-ci sont réputées nuisibles et gênantes ; alors que celles-là semblent inoffensives et même participent à la beauté de la nature.

Pourtant, il y a bien de l'injustice dans ces défaveurs. Les araignées en particulier qui sont la cause pour certaines personnes d'une véritable phobie, ont surtout à souffrir d'une mauvaise réputation qui remonte peut-être au fond des âges.

Mais l'a-t-on bien regardée l'araignée ? Ses huit pattes lui donnent une vélocité remarquable ! Ses yeux : en général elles en possèdent huit, dont la taille et la disposition sont assez variables ; c'est quand même original et cela ne manque pas de charme !

Et puis il faut faire un sort à ces idées abracadabrantes selon lesquelles elles pourraient nous piquer, voire nous empoisonner. Non, elles sont très rares et loin de nos contrées celles dont le venin pourrait nous causer quelques embarras.

Car, sont-elles menaçantes ? Sont-elles dangereuses ? Oui, elles sont surtout dangereuses pour les insectes dont elles font leurs proies. Elles contribuent grandement à réguler les populations d'invertébrés (moustiques et autres volants). Dans un article récent Ouest France titrait : « Les araignées sont un insecticide sain et haut de gamme ».

Mais parlons des araignées qui habitent dans la région :

- Il y a un peu plus de 200 espèces recensées en Isle Crémieu (pour 1 694 présentes en France en 2023).

- Aucune ne présente de danger particulier. Les spécialistes notent que la grande majorité des araignées françaises sont incapables de percer la peau humaine ; parmi les rares qui le peuvent, le venin n'est pas dangereux sauf pour les personnes allergiques.

- Sur les espèces que nous trouvons en Isle Crémieu, aucune n'est protégée, mais trois sont considérées comme menacées par nos activités.

Pour le plaisir, voici leur nom :

- *Dolomedes plantarius*
- *Larinia bonneti*
- *Trebacosa europaea*

Lo Parvi s'attache à les connaître et à les faire connaître par des sorties et par le site internet de l'Observatoire de la biodiversité en Isle Crémieu (<https://atlas.loparvi.fr/>); ainsi, si le cœur vous en dit vous approfondirez votre connaissance des araignées.



Dolomedes



Argiope bruennichi



Hogna radiata

Les chauves-souris

En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été lauréate de l'appel à projets « ABC » ou « Atlas de la Biodiversité communale » et a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité **sur 2 ans** pour réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur **20 communes** du territoire. Ce projet d'envergure vise à acquérir et partager une **meilleure connaissance de la biodiversité** du territoire concerné afin de faire connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'intercommunalité en matière, notamment, de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la prise en considération des enjeux climatiques.

Dans le cadre de cet « ABC », les chauves-souris ont fait l'objet d'inventaires spécifiques afin de localiser les colonies et de connaître les espèces présentes sur le territoire.

Ces animaux discrets et difficiles à observer occupent fréquemment les caves, les combles, les greniers, les vieilles granges ou encore les cavités souterraines. Capables de se glisser dans de minuscules fissures, il n'est pas toujours évident de détecter leur présence. Néanmoins, plusieurs indices (cris, guano, traces d'urine, ...) peuvent constituer de bons indices.

Le travail d'inventaire mené par l'Association Porte de l'Isère Environnement (APIE), missionnée par les Balcons du Dauphiné depuis le printemps 2023, a déjà permis de détecter plusieurs colonies de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe ou encore d'Oreillards gris.

Ces colonies sont notamment localisées dans des clochers d'églises et des granges de particuliers. En parallèle, des analyses acoustiques ont mis en évidence la présence d'un panel d'espèces intéressant, puisqu'une petite vingtaine d'espèces ont d'ores et déjà été identifiées sur le territoire.

Afin de poursuivre ce travail d'amélioration des connaissances sur la répartition de ces espèces timides et protégées, aujourd'hui largement menacées, l'APIE continue de rechercher les sites favorables pour leur hibernation et/ou leur reproduction sur le territoire de l'Isle Crémieu, jusqu'en juin 2024.

D'ici là, si vous avez des chauves-souris dans votre habitation ou dans une cavité sur votre terrain, vous pouvez directement contribuer à cet inventaire en participant à l'enquête : [Enquête participative chauves-souris](#).



Grand rhinolophe
(crédit : APIE, 2023)



Les dérangements réguliers, surtout en période hivernale, peuvent être fatals à ces petits mammifères volants. Alors aidez-nous à les protéger en nous signalant leur présence !

Si vous trouvez un individu blessé ou que vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec ces espèces, vous pouvez également contacter l'APIE par mail (sos.faune-sauvage@apie-asso.net) ou par téléphone au **04 74 95 71 21** ou au **06 56 68 57 60**

Merci pour votre participation !



Les amphibiens

Campagne de sauvetage des amphibiens 2023

Dès la fin du mois de janvier, les amphibiens migrent de leur site d'hivernage, la forêt, vers une zone humide, pour se reproduire. Cette migration, qui a lieu tous les ans, finit parfois en hécatombe, car les animaux se heurtent à un obstacle de taille : le passage d'une route départementale en plein milieu de leur itinéraire.

Pour la sixième année consécutive, le Conseil Départemental de l'Isère a déployé un **dispositif anti-écrasement**, permettant aux amphibiens de traverser la route sans danger et d'atteindre le lac de Moras. Constitué de filets et de seaux, disposés le long de l'accotement, depuis 2018, il nous amène à la rencontre des **grenouille agile, crapaud commun, triton palmé et salamandre tachetée** !

Les amphibiens sont des espèces sténoèce*, c'est-à-dire qu'elles sont très sensibles aux variations de leur milieu. **Leur présence est donc un indicateur de bonne santé de notre environnement**. Selon la liste de rouge de l'UICN publiée en 2019, 40% des 8100 espèces amphibiennes répertoriées sont en voie d'extinction dans le monde. En France, malheureusement, **leur nombre se réduit chaque année**. Pour causes principales : le **dérèglement climatique** (qui modifie les périodes de migration et les ressources disponibles), la **destruction et la fragmentation de leurs habitats** terrestres ou aquatiques (coupes forestières à blanc, remblais de zones humides, constructions...) et les **infrastructures de transport** (écrasements, déstabilisation...).

**Espèce sténoèce : espèces qui ne peuvent supporter que des petites variations des facteurs écologiques de leur habitat et dont la faculté d'adaptation est faible et la survie liée à des conditions étroites. Ce sont de très bons bio-indicateurs.*

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SAUVETAGE POUR LA SAISON 2024 ?

Contactez benjamin.balme@isere.fr

Et surveillez nos futures communications en janvier prochain !

VOUS AVEZ UNE QUESTION A NOUS POSER CONCERNANT LA CAMPAGNE ?

Vous pouvez également nous adresser un mail et recevoir la lettre info : la Gazette des Amphibiens du Nord Isère.

ESPECES PROTEGEES !

A ce titre, depuis 2007, **il est interdit de manipuler ou de prélever des amphibiens sans autorisation**. Pour pouvoir le faire, il faut obtenir une autorisation des services de l'état par arrêté préfectoral. Cette autorisation est donc demandée chaque année par le Conseil Départemental de l'Isère.



Les chiffres de la campagne 2023 en images !



1 224 Amphibiens sauvés en 2023 !

Merci à toutes les personnes qui ont participé au sauvetage !

Le frelon asiatique



PROCÉDURE INFORMATIVE DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Une coopération entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Isère permet aux riverains des 47 communes des Balcons de bénéficier d'une prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques.

PROCÉDURE

1

En cas de signalement d'un nid de frelons asiatiques :

Avant toute demande, s'assurer de la correcte identification de l'espèce :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/frelon-asiatique/identifier>

Pour le grand public :

- Le signalement peut être réalisé en se rendant sur le site internet suivant : www.frelonsasiatiques.fr et en cliquant en haut à droite « **Je signale** »
- Une photo du nid sera demandée. Une fois le signalement accompli, une vérification sera effectuée avant toute intervention. Il est possible de signaler tous les nids, y compris ceux situés hors de sa propriété (identifiés lors d'une promenade en campagne par exemple). Il est également possible d'envoyer un mail à apiculture.gds38@reseaugds.com pour signaler le nid
- Si pas d'accès internet, il faut se rapprocher de la mairie pour qu'elle contacte le GDS: **Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère – Section Apicole 145 Espaces Trois Fontaines 38140 Rives**

Pour les collectivités :

- Le signalement peut également être réalisé via le site internet www.frelonsasiatiques.fr (les mairies peuvent créer un compte afin de suivre le nombre de nids identifiés sur la commune) ou par mail à apiculture.gds38@reseaugds.com
- En cas d'urgence, il est possible de contacter le GDS par téléphone

2

Deux cas de figure :

INTERVENTION

- Nid sur le domaine public de la commune : la mairie appelle le GDS qui fait intervenir une société spécialisée et pilote les opérations.
- Nid sur le domaine privé : en l'absence de signalement auprès de la section Apicole du GDS, la destruction du nid est à la charge du propriétaire. Le coût est pris en charge à 50 % par le département, et à 50 % par le propriétaire du terrain. Pour que cela soit pris en charge, le propriétaire doit contacter le GDS et non une entreprise directement.

Les éléments d'identification du frelon asiatique

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier.

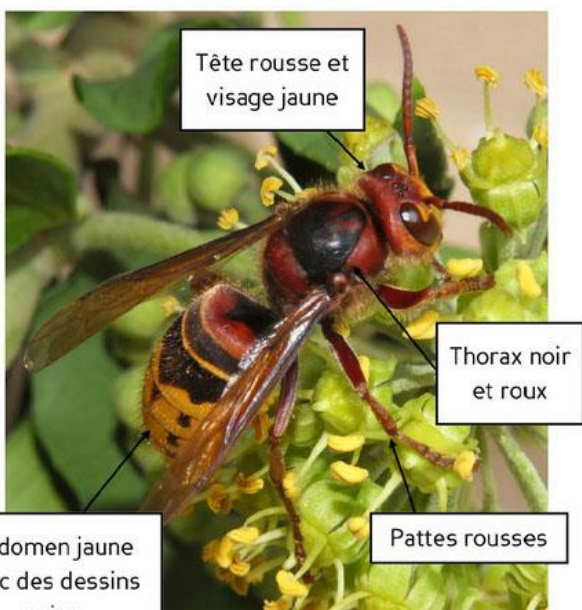
Un moyen de distinguer facilement le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.

Les éléments permettant de distinguer le frelon asiatique du frelon européen sont présentés dans le tableau suivant :

	FRELON EUROPEEN	FRELON ASIATIQUE
Taille	Ouvrières : 18 à 23 mm Reine : 3,5 cm maximum	Ouvrières : 17 à 23 mm Reine : 3,2 cm maximum
Abdomen	Majoritairement jaune avec des dessins noirs	Majoritairement noir avec une large bande orangée
Thorax	Noir et roux	Noir
Tête	Rousse avec visage jaune	Noir avec visage orangé
Pattes	Rousses	Extrémités jaunes

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*

Pierre Falatico, 2013



FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*

Pierre Falatico, 2012



Le calendrier des manifestations

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
DIMANCHE	7	ST HILAIRE	P'TI BRENS	LA GALETTE
VENDREDI	12	MORAS	MAIRIE	VOEUX 18h30
VENDREDI	19	VENERIEU	MAIRIE	VCEUX 19h
VENDREDI	26	ST HILAIRE	MAIRIE	VCEUX 19h
SAMEDI	27	MORAS	SOU DES ECOLES	COINCHES ET JEUX
DIMANCHE	28	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	VENTE DE BOUDIN
FEVRIER				
VENDREDI	2	VENERIEU	AMIS DE VENERIEU	MATCHS
WEEK END	3 ET 4	ST HILAIRE	GYM VOLONTAIRE	STAGE DE YOGA
SEMAINE	DU 5 AU 10	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	INITIATION AU GAMELAN
SAMEDI	10	VENERIEU	SOU DES ECOLES	CARNAVAL
DIMANCHE	11	MORAS	SOU DES ECOLES	TRAIL DES ROSES
DIMANCHE	25	ST HILAIRE	P'TI BRENS	VENTE DE BUGNES
MARS				
SAMEDI	2	VENERIEU	ACCA	VENTE DE DIOTS
SAMEDI	2	MORAS	COPAINS D'ALORS	SOIREE
SAMEDI	9	MORAS	SOU DES ECOLES	CARNAVAL
SAMEDI	9	VENERIEU	CCAS	SOIREE THEATRE
SAMEDI	9	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	CONCERT 20h30
SAMEDI	16	MORAS	MAIRIE	INAUGURATION ECOLE 10.30
SAMEDI	16	ST HILAIRE	P'TI BRENS	ST PATRICK
SAMEDI	16	ST HILAIRE	GYM VOLONTAIRE	STAGE DE YOGA
SAMEDI	16	VENERIEU	AMIS DE VENERIEU	MATCHS
DIMANCHE	17	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	VENTE DE BUGNES
DIMANCHE	24	MORAS	ACCA	VENTE DE COCHONNAILLE
WEEK END	23 ET 24	ST HILAIRE	GYM VOLONTAIRE	STAGE DE YOGA
SAMEDI	30	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	CONCERT VENEZUELA
AVRIL				
VENDREDI	5	MORAS	COPAINS D'ALORS	CONCERT
DIMANCHE	7	MORAS	SOU DES ECOLES	BALADE GOURMANDE
DIMANCHE	7	VENERIEU	CCAS	BOURSE PUERICULTURE
MARDI	23	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	CIRQUE
WEEK END	27 ET 28	MORAS	L EGLISE NOTRE PATRIMOINE	VENTE AU FOUR
MAI				
VENDREDI	3	ST HILAIRE	P'TI BRENS	PETANQUE (jusqu'à fin sep)
WEEKEND	4 ET 5	ST HILAIRE-VENERIEU	SOU DES ECOLES	FETE DES FOURS ET BALADE
SAMEDI	4	MORAS	GYM DETENTE	RANDONNEE NOCTURNE
SAMEDI	4	VENERIEU	AMIS DE VENERIEU	VENTE DE FLEURS
MERCREDI	8	VENERIEU-MORAS- ST HILAIRE	MAIRIES	CEREMONIE
MERCREDI	8	MORAS	CCAS	VENTE DE FLEURS
SAMEDI	18	MORAS	COMITE DES FETES	COLOR MORAS
VENDREDI	24	ST HILAIRE ET VENERIEU	MAIRIES	FETE DES MERES
SAMEDI	25	MORAS	COPAINS D'ALORS	THEATRE
WEEK END	25 ET 26	ST HILAIRE	GYM VOLONTAIRE	STAGE DE YOGA

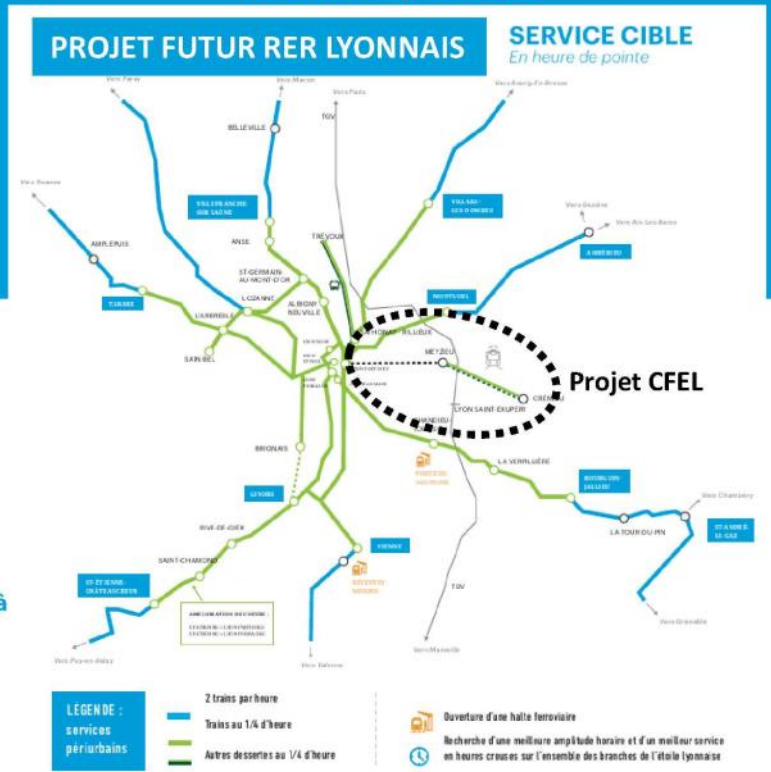
JUIN				
VENDREDI	7	MORAS	MAIRIE	FETE DES MERES
VENDREDI	14	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	PIQUENIQUE DU NORD ISERE
VENDREDI	14	VENERIEU	CCAS	MATCHS
SAMEDI	15	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	FETE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE	23	ST HILAIRE	P'TI BRENS	AUBERGE ESPAGNOLE
SAMEDI	29	MORAS ET ST HILAIRE	SOU DES ECOLES	KERMESSE
JUILLET				
VENDREDI	5	VENERIEU	CCAS	REMISE DIPLOMES CM2
SAMEDI	13	MORAS	COMITE DES FETES	FETE NATIONALE
VENDREDI	26	VENERIEU	LGV	FETE DE LA GARE
WEEK END	26, 27 ET 28	MORAS	LUMINESCENCE	FESTIVAL
AOUT				
DIMANCHE	25	MORAS	CCAS	VIDE GRENIER
SEPTEMBRE				
DIMANCHE	1	VENERIEU	AMIS DE VENERIEU	FETE DES FOURS
SAMEDI	14	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	BALADE ARTISTIQUE
DIMANCHE	15	MORAS	LUMINESCENCE	SPECTACLE
SAMEDI	21	VENERIEU	CCAS	CIRQUE
SAMEDI	28	MORAS	CCOPERATIVE SCOLAIRE	FETE DU SPORT ET CIRQUE
OCTOBRE				
SAMEDI	12	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	CONCERT CHANSONS FRANCAISES
SAMEDI	12	MORAS	SOU DES ECOLES	VENTE DE BRIOCHES
DIMANCHE	13	VENERIEU	CCAS	BOURSE PUERICULTURE
VENDREDI	18	MORAS	SOU DES ECOLES	SOIREE HALLOWEEN
SAMEDI	19	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	LOTO
JEUDI	31	ST HILAIRE	P'TI BRENS	HALLOWEEN 18h
NOVEMBRE				
SAMEDI	2	ST HILAIRE	VETERANS DU FOOT	VENTE DE DIOTS
LUNDI	11	ST HILAIRE - MORAS - VENERIEU	MAIRIES	CEREMONIE
SAMEDI	16	ST HILAIRE	GYM VOLONTAIRE	STAGE DE YOGA
DIMANCHE	17	ST HILAIRE	ACCA	VENTE DE BOUDIN
WEEK END	23 ET 24	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	THEATRE
SAMEDI	23	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	CHOUROUTE
DIMANCHE	24	VENERIEU	AMIS DE VENERIEU	LOTO
SAMEDI	30	MORAS	CCAS	REPAS DES ANCIENS
DECEMBRE				
DIMANCHE	1	MORAS	CCAS	BRADERIE DE NOEL
SAMEDI	7	ST HILAIRE	SOU DES ECOLES	VENTE DE SAPINS + MARCHÉ DE NOEL
DIMANCHE	8	MORAS	ACCA	VENTE DE BOUDIN
SAMEDI	14	MORAS	LUMINESCENCE	BAL FOLK
VENDREDI	20	MORAS	SOU DES ECOLES	ARBRE DE NOEL
DIMANCHE	22	ST HILAIRE	P'TI BRENS	PÈRE NOEL

Projet régional « CFEL » = Un projet partenarial avec les acteurs du territoire pour l'amélioration de l'accessibilité du bassin de mobilité autour de Pont de Chéruy et Crémieu, dans le Nord Isère

Réutilisation d'un linéaire ferroviaire désaffecté pour créer un projet structurant de transport en commun en site propre sur l'axe du **Chemin de Fer de l'Est Lyonnais** sur une longueur de 17km entre Crémieu et Meyzieu, avec une connexion vers l'agglomération lyonnaise et Lyon Part-Dieu

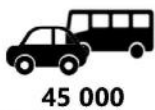
Le « RER lyonnais » est un réseau structurant à l'échelle du grand bassin de vie lyonnais qui vise en une meilleure couverture du territoire par les transports en commun et une tarification simplifiée pour l'usager.

Le projet CFEL constituera un maillon du RER lyonnais



POLARITÉ DE PONT DE CHÉRUY CRÉMIEU (NORD ISÈRE)

50 000 habitants



45 000 Déplacements par jour avec l'agglomération lyonnaise



Forte croissance
 120 000 emplois et population concernés à horizon 2030

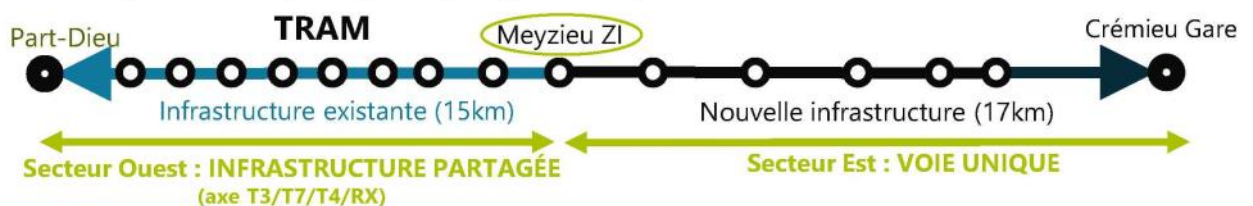
OBJECTIFS DU PROJET CFEL

- Répondre à la forte attente du territoire d'une desserte en transport en commun
- Réaliser un **transport en commun en site propre** d'intérêt régional **performant** pour relier l'agglomération lyonnaise, comme **une réelle alternative aux voiries congestionnées** de ce territoire
- Réaliser une **desserte du territoire Pontois** avec des **accès facilités aux stations**

➔ Une nouvelle infrastructure de **17 km** entre Meyzieu et Crémieu, avec **6 nouvelles stations**, un temps de parcours d'environ **25 minutes** et une fréquence en heure de pointe au **1/4 d'heure**.



➔ Une **nouvelle infrastructure** (secteur Est en voie unique) **en connexion au réseau existant de l'axe T3** (secteur ouest, infrastructure partagée) à **Meyzieu ZI** avec des problématiques spécifiques pour chaque secteur



Plusieurs réponses techniques à l'étude pour le projet de transport en commun en site propre CFEL

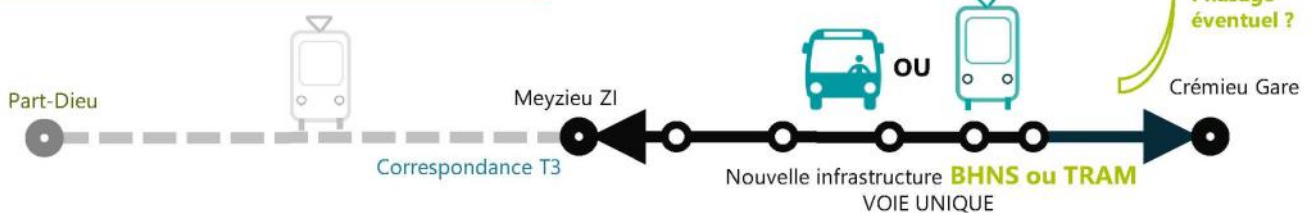
2 SCENARIOS APPROFONDIS

SCENARIO TRAM DE CREMIEU A LYON PART-DIEU



- Avec des variantes d'exploitation sur la section Lyon – Meyzieu dans le cadre du scénario Lyon – Crémieu : sillon dédié sur l'axe T3 ou prolongement de T3 jusqu'à Crémieu, desserte omnibus ou express entre Meyzieu et Lyon
- Des variantes de matériel roulant : urbain ou périurbain
- Différentes options de connexion à Meyzieu ZI avec impacts contrastés sur le foncier et/ou infrastructures existantes (axe T3 ou pôle bus)

SCENARIO RUPTURE DE CHARGE A MEYZIEU ZI



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES 2 SCENARIOS

SCENARIO TRAM Crémieu – Lyon

<p>47 min environ pour relier Lyon-Part-Dieu SANS correspondance</p>	<p>15 000 à 17 000 voy/jr en 2040 En lien avec le Pontois 12 300 voitures économisées par jour</p>	<p>Tram électrique et Plateforme ballast semi-perméable – durée de vie 30 ans</p>	<p>Exploitation -Contrainte d'exploitation en voie unique à l'est et exploitabilité de l'infrastructure partagée axe T3 -Terminus Part-Dieu complexe</p> <p>Planning Dépendance des évolutions de l'axe T3</p>
--	--	--	--

SCENARIO RUPTURE DE CHARGE Crémieu – Meyzieu ZI

<p>53 min environ pour relier Lyon-Part-Dieu avec une correspondance</p>	<p>6 000 à 7 000 voy/jr en 2040 4 800 voitures économisées par jour</p> <p>OU</p> <p>8 000 à 9 000 voy/jr en 2040 6 300 voitures économisées par jour</p>	<p>Bus à Hydrogène et Plateforme imperméable – hypothèse durée de vie 12 ans et 20 ans</p> <p>OU</p> <p>Tram électrique et Plateforme ballast semi-perméable – durée de vie 30 ans</p>	<p>Exploitation -Contrainte d'exploitation en voie unique -Contrainte insertion Meyzieu ZI</p> <p>Planning Indépendance possible des évolutions de l'axe T3</p>
--	--	---	---

- 2 projets à l'attractivité et à l'impact carbone contrasté
- Horizons de mise en service comparables (horizon 2030 à consolider), avec enquête publique envisagée à fin 2027, possiblement plus long pour le scénario TRAM jusqu'à Part Dieu (dépendance du planning des évolutions de l'axe T3)
- Des coûts (en cours de consolidation) relativement proches sur une période de 30 ans, à rapporter à l'attractivité contrastée de chaque scénario

Nous habitons Moras et sommes à votre service !

Entreprise SARTEL ETATP

Travaux de terrassement et d'élagage

Élagage de haies à l'épareuse ou au lamier.

Défrichage de terrain à l'épareuse ou au broyeur.



Démolition. Terrassement de villa, plateforme, accès. Pose de réseaux (AEP, EU, EP). Réalisation de murs d'enrochement. Réalisation de cours en enrobé ou concassé.

Tél. 04 74 92 85 00, mail : sartel.etatp@orange.fr

David Dumoulin

Charpente - Couverture - Menuiserie



Tél. 06 75 43 44 08 ou 04 74 88 31 26

Mail : david.dumoulin74@orange.fr

Rénov'Depann

Dépannage et rénovation: électricité - plomberie - carrelage - parquet - placo - peinture - agencement de placards - montage de cuisines.

Sébastien Foureau

Tél. 06 62 07 48 29

Mail : renov.depenn@gmail.com

BMA Concept - Jean Murat

Charpente - Menuiserie

Bois et matériaux associés

Bardage, terrasse, parquet

Jean Murat

Tél. 06 62 23 60 69,

Mail : bmaconcept38@gmail.com

Cabinet de Somatopathie

Olivier Rogisz - Diplômé de l'école de Somatopathie

La somatopathie est une thérapie manuelle douce basée sur l'ostéopathie et la médecine chinoise conseillée pour soigner douleurs ostéo-articulaires et musculaires, les troubles fonctionnels, les troubles du comportement d'origine émotionnelle, les troubles pédiatriques, et aussi accompagner les femmes enceintes.

Tél. 06 15 12 02 81

Mail : olivier.rogisz@gmail.com

Site Internet www.letoucherdupapillon.com

Soluplac' - EIRL BERNARD Nicolas

Plâtrerie Peinture Isolation Sablage Aérogommage



Tél. 06 99 71 08 82

Mail : soluplac38@gmail.com

Les Mains de Seuillère

Réflexologie, équilibrage énergétique, massages bien-être.



Tél. 06 16 57 72 95

Mail : les.mains.de.seuillere@gmail.com

Site Internet www.lesmainsdeseuillere.sitew.fr

Cette rubrique est ouverte à tous les morassiens qui souhaitent proposer leurs services.

